



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA

Mercredi 15 octobre 2014

20 h 15 Réunion des membres

La Citière – Salle 4

Présidente : Lise Bissonnette

Vice-présidente : Priscilla Lam

Secrétaire :

Trésorière : Priscilla Lam

Procès-verbal



Représentants pour les élèves en difficulté de niveau préscolaire et primaire :

Présences : Mesdames, Véronique Lachapelle, Marie-Claude D. Trudel, Priscilla Lam

Absences : Marie-Josée Aubin

Représentants pour les élèves en difficulté de niveau secondaire :

Présences : Mesdames Lise Bissonnette, Guilaine Lebel, Martine Robitaille, Jacinthe Dagenais

Absences : Gemma Perron,

Représentants pour les élèves en difficulté desservis à l'extérieur de la commission scolaire:

Présences : Monsieur Tommy Gaulin, Madame Eléonor Mageot

Absences :

Représentants des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

Présences : Madame Martine Ouvrard, Marie-Jeanne Aubry

Absences :

Représentants des enseignants : (aucun représentant pour le moment)

Présences :

Absences :

Représentants des professionnels du réseau scolaire :

Présences : Monsieur Roch Gosselin

Absences :

Représentant du personnel de soutien :

Présence :

Absence : Sylvie Valois

Représentant des directions d'école :

Présence : Monsieur Christian Trudeau

Absence :

Représentant de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries :

Présence : Madame Isabelle Forget



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA

Mercredi 15 octobre 2014

20 h 15 Réunion des membres

La Cité – Salle 4

Présidente : Lise Bissonnette

Vice-présidente : Priscilla Lam

Secrétaire :

Trésorière : Priscilla Lam

Procès-verbal



1. Ouverture de la rencontre : 20 h15

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jacinthe Dagenais et approuvée par Christian Trudeau.

L'adoption du compte-rendu est proposée par M. Roch Gosselin.

2.1 Ajout : Point de consultation

Procédure s'il y a une plainte concernant une décision école.

2.2 Ajout : Points d'information

- Sondage pour les parents d'élèves dysphasiques,
- Conférence sur le PI,
- Retour sur les remboursements 2013-2014.

3. Approbation du procès-verbal et suivi de la dernière rencontre

3.1 Ajout: M. Gaulin représente les parents pour l'externe.

3.2 Correction : C'est Mme Valois qui a fourni les chiffres.

4. Période de questions du public

Absence de public

5. Points de consultation

1^{er} SUJET : Fonctionnement du comité : Régie interne

Mme Bissonnette en fait la lecture.



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA

Mercredi 15 octobre 2014

20 h 15 Réunion des membres

La Citière – Salle 4

Présidente : Lise Bissonnette

Vice-présidente : Priscilla Lam

Secrétaire :

Trésorière : Priscilla Lam

Procès-verbal



- Elle mentionne que Mme Perron est la conjointe d'un parent ayant un enfant HDAA. Mme Bissonnette propose qu'on accepte que Mme Perron occupe le poste de substitut malgré qu'elle ne soit ni parent ni tuteur d'un enfant HDAA.

Approuvée unanimement.

- Elle présente la procédure lorsqu'il y a mécontentement par rapport à une décision école (*annexe*). Mme Dagenais ajoute qu'à la fin de la procédure il y a aussi l'accès au protecteur de l'élève.
- Elle propose également de modifier à 7 le nombre de jours précédant la rencontre pour l'envoi de l'ordre du jour et des documents.

Approuvée unanimement.

- Il est convenu que l'envoi d'un courriel uniquement à Mme Gina Gonsalves est nécessaire pour confirmer notre présence à la rencontre et s'assurer du quorum.
- Elle propose une réorganisation de l'ordre du jour en incluant les points suivants:
 - a) Points de consultation où il y aura discussions et échanges,
 - b) Points d'information où il y a seulement divulgation d'informations,
 - c) Un temps est indiqué à chaque point pour gérer efficacement la durée de la rencontre.

Approuvée unanimement.

- Elle explique le rôle de la vice-présidence concernant le droit de parole :

La vice-présidente prendra en note les mains levées et accordera les droits de parole dans l'ordre.

Approuvée unanimement.

- Elle propose de débiter la rencontre à 19 h et de la terminer au plus tard à 22 h.

Approuvée unanimement.

La question du quorum sera revue à la prochaine rencontre.



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA

Mercredi 15 octobre 2014

20 h 15 Réunion des membres

La Citière – Salle 4

Présidente : Lise Bissonnette

Vice-présidente : Priscilla Lam

Secrétaire :

Trésorière : Priscilla Lam

Procès-verbal



2^e SUJET : Soumission des sujets de rencontre

Voici une liste de sujets proposés pour les prochaines rencontres :

- Diffusion des informations aux parents,
- Rôle des parents siégeant sur le comité,
- La possibilité de privilégier le 1^{er} choix de l'école secondaire,
- Bénévolat,
- Prix à remettre,
- Ergothérapeute,
- Ressources financières de la CS pour les EHDAA,
- Répartition des classes,
- Présentation de l'organisme ISEHMG.

3^e SUJET : Cueillette d'informations sur l'école centralisée

Mme Bissonnette recueille auprès des membres des informations sur un projet d'école centralisée pour les élèves lourdement handicapés. Elle est invitée à une *table ronde pour développer une stratégie de présentation et défense du dossier de l'école spécialisée de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries* qui aura lieu ce vendredi.

M. Trudeau lui fournit de l'information qu'elle pourra transmettre à la table de discussion.

Il y a questionnement :

- 1) Le budget pour les EHDAA est-il garanti malgré les annonces gouvernementales?
Mme Forget va revenir avec des précisions pour la prochaine rencontre.
- 2) L'école centralisée est-elle seulement pour les élèves lourdement handicapés ou aussi pour des élèves présentant d'autres particularités et/ou handicap?
Il y aura un suivi à la prochaine rencontre.

6. Points d'information

1^e SUJET : Création d'un sous-comité pour le site Internet. Les membres qui se proposent sont:

Éléonor Mageot, Mme Aubin, M. Roch Gosselin et Mme Bissonnette.



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA

Mercredi 15 octobre 2014

20 h 15 Réunion des membres

La Citière – Salle 4

Présidente : Lise Bissonnette

Vice-présidente : Priscilla Lam

Secrétaire :

Trésorière : Priscilla Lam

Procès-verbal



Nous avons reçu 3 courriels de parents via le site Internet. Mme Bissonnette a répondu à ces courriels.

2^e SUJET : Présentation du service de surveillance offert aux élèves du secteur ouest à l'école LPP.

3^e SUJET : Présentation du dépliant concernant la conférence sur le PI. Ce dépliant sera envoyé dans les écoles pour être donné aux parents.

- Mme Bissonnette mentionne qu'il existe un document qui peut aider les parents sur le site de la FCPQ. www.fcpq.gc.ca Onglets : Soutenir mon enfant HDAA,
- Fiches d'informations pour les parents d'un enfant HDAA et pour les membres des CCSEHDAA.

Lors de la soirée, il sera mentionné que des PI pour élèves ayant une dysphasie sont disponibles à l'association moyennant un coût.

4^e SUJET : Un sondage a été adressé aux parents d'enfants dysphasiques pour une étude menée par l'Université de Trois-Rivières.

Remise de Mme Ouvard d'un dépliant sur la dysphasie.

5^e SUJET : Les remboursements demandés pour l'an passé par certains membres ont été réglés.

7. Évènements

1. Un colloque a eu lieu de l'AQETA le 4 octobre passé.
2. Un congrès de l'AQETA aura lieu au mois de mars. Si des parents sont intéressés, il y a possibilité de rembourser l'inscription grâce au *Comité parent*. Le prix de l'inscription est moindre si le parent se met membre de l'AQETA.



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA

Mercredi 15 octobre 2014

20 h 15 Réunion des membres

La Citière – Salle 4

Présidente : Lise Bissonnette

Vice-présidente : Priscilla Lam

Secrétaire :

Trésorière : Priscilla Lam

Procès-verbal



8. Services éducatifs

Programme Passe-Partout, Mme Forget présente le programme ouvert à tous les enfants de 4 ans de la C.S. 14 groupes sont actuellement répartis sur le territoire de la CSDGS.

9. Prochaine rencontre le 19 novembre 2014 à 19h à l'école Armand Frappier

- a. Intervention de Mme Aubry : Elle se questionne sur la pertinence de la présence du CSSS à toutes les rencontres du comité. Elle envisage plutôt l'invitation par le comité du CSSS pour présenter des programmes en lien avec leurs services.
- b. Le mandat du comité ainsi que le rôle de chaque représentant sont deux sujets soulevés suite à l'intervention de Mme Aubry. Un retour sera effectué à ce sujet lors de la rencontre du 19 novembre.

10. Levée de la rencontre 22h01



Service à la clientèle-Relations avec les parents et les élèves

MANDAT

Le service à la clientèle a pour but d'offrir aux parents un guichet unique afin de donner suite, le plus rapidement possible, aux demandes et ainsi leur éviter de traiter avec plusieurs personnes. Qu'il s'agisse d'une demande d'information, d'une plainte ou d'une contestation de décision, le parent est invité à communiquer avec la personne responsable de ce service.

DÉMARCHES À ENTREPRENDRE LORSQU'UN PARENT EST EN DÉSACCORD AVEC UNE DÉCISION

Lorsqu'un élève fait l'objet d'une décision et que le parent est en désaccord :

- Contacter la direction de l'école concernée afin de comprendre la situation qui a mené à la décision.

Lorsque l'insatisfaction persiste :

- Joindre le service à la clientèle de la commission scolaire pour expliquer la situation afin que l'on puisse entreprendre une démarche de résolution de la problématique.

DIRECTIVES POUR CONTESTER FORMELLEMENT UNE DÉCISION

Si le désaccord persiste après avoir franchi les étapes ci-dessus, le parent peut contester formellement. Pour ce faire, il doit rédiger une lettre décrivant brièvement le motif de la contestation ainsi que la solution attendue.

Le parent doit faire parvenir cette lettre à l'attention du service à la clientèle de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

2 FAÇONS DE NOUS JOINDRE

[HTTP://WWW.CSDGS.QC.CA/?E130DF4D-6D4C-4756-82AC-6AA2F35B769A](http://www.csdgs.qc.ca/?E130DF4D-6D4C-4756-82AC-6AA2F35B769A)

OU

Centre administratif place la Citière
50, boulevard Taschereau La Prairie (Québec) J5R 4V3
Téléphone : 514 380-8899, poste 3950